



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'île Perrot

de résolution
à annotation

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie de l'eau de l'île Perrot, tenue à l'usine de traitement dans la Ville de Notre-Dame-de-l'île-Perrot, le mercredi 6 novembre 2019.

Présences : Monsieur Michel Bourdeau, maire, président
 Monsieur Yvan Cardinal, maire, vice-président
 Madame Danie Deschênes, mairesse
 Madame Diane Boyer, conseillère
 Monsieur Daniel Lauzon, conseiller
 Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller

Aussi présent : Monsieur François Leduc, directeur général
 Madame Alexandra Prévost, secrétaire-trésorière

2019-11-066

Sujet : Ouverture de la séance

Proposé par monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Appuyé par madame Danie Deschênes, mairesse

Il est résolu

Que la séance soit et elle est ouverte à 19h00.

2019-11-067

Sujet : Approbation de l'ordre du jour

Proposé par madame Diane Boyer, conseillère
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
Il est résolu

Que l'ordre du jour soit et il est approuvé tout en ajoutant les sujets suivants;

- 10.1 Plomb
- 10.2 Projet d'ozone
- 10.3 Présentation des échantillons de logo
- 10.4 Réception de Noël

2019-11-068

Sujet : Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 septembre 2019
et de l'assemblée ordinaire le 2 octobre 2019

Proposé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
Appuyé par madame Diane Boyer, conseillère
Il est résolu

Que les procès-verbaux des assemblées suivantes soient et ils sont approuvés;

- Assemblée ordinaire le mercredi 4 septembre 2019
- Assemblée ordinaire le mercredi 2 octobre 2019



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

No de résolution
ou annotation

2019-11-069

Sujet : Approbation des comptes payés d'avance et à payer pour le mois de septembre et d'octobre 2019

Proposé par monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Appuyé par madame Danie Deschênes, mairesse
Il est résolu

Que les chèques numéros 15 184 à 15 245 inclusivement ainsi que les paiements électroniques numéro 04 et 05 du fonds général et les chèques numéro 47 à 51 inclusivement du règlement d'emprunt numéro 112 soient et ils sont approuvés pour un montant total de 211 346.59\$.

2019-11-070

Sujet : Hydro-Québec / Approbation des débits bancaires pour les mois de septembre et d'octobre 2019

Proposé par madame Diane Boyer, conseillère
Appuyé par monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller

Il est résolu

Que les comptes d'Hydro-Québec payés par débits bancaires pour le mois de septembre et d'octobre 2019 soient et ils sont approuvés pour un montant total de 51 854.93\$.

2019-11-071

Sujet : Dépenses 2019 à imputer au fonds de roulement à partir de 2020 avec un amortissement de 7 ans

Proposé par monsieur Yvan Cardinal, maire, vice-président
Appuyé par madame Danie Deschênes, mairesse
Il est résolu

Que la dépense en immobilisation suivante soit approuvée et imputée au fonds de roulement avec un amortissement de sept (7ans à partir de l'année 2020)

- Usine de traitement / Pompe doseuse pour le chlore / intégral équipement de procédé inc., facture 2464, datée du 26 août 2019 pour une somme nette de 3428.37 \$



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

2019-11-072

Sujet : Concordance et de courte échéance relativement à un
emprunt par billets au montant de 1 673 000 \$ qui sera réalisé le
13 novembre 2019

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Régie de l'eau de L'Île-Perrot souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 673 000 \$ qui sera réalisé le 13 novembre 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
109	1 335 400 \$
110	337 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 109 et 110, la Régie de l'eau de L'Île-Perrot souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est
Proposé par monsieur Yvan Cardinal, maire, vice-président
Appuyé par monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller

Il est résolu

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 13 novembre 2019 ;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 13 mai et le 13 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	147 600 \$	
2021.	151 700 \$	
2022.	155 800 \$	
2023.	160 200 \$	
2024.	164 600 \$	(à payer en 2024)
2024.	893 100 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 109 et 110 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 13 novembre 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

No de résolution
ou annotation

2019-11-073

Sujet : Adjudication d'une émission de billets à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. relativement à un emprunt par billets au montant de 1 673 000\$ qui sera réalisé le 13 novembre 2019 pour les règlements d'emprunt numéros 109 et 110

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	6 novembre 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	13 novembre 2019
Montant :	1 673 000 \$		

ATTENDU QUE la Régie de l'eau de l'Île-Perrot a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 13 novembre 2019, au montant de 1 673 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

147 600 \$	2,15000 %	2020
151 700 \$	2,20000 %	2021
155 800 \$	2,25000 %	2022
160 200 \$	2,30000 %	2023
1 057 700 \$	2,40000 %	2024

Prix : 98,72500

Coût réel : 2,69839 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES

147 600 \$	2,80000 %	2020
151 700 \$	2,80000 %	2021
155 800 \$	2,80000 %	2022
160 200 \$	2,80000 %	2023
1 057 700 \$	2,80000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,80000 %



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

de résolution
ou annotation

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

147 600 \$	2,80000 %	2020
151 700 \$	2,80000 %	2021
155 800 \$	2,80000 %	2022
160 200 \$	2,80000 %	2023
1 057 700 \$	2,80000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,80000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est

Proposé par monsieur Yvan Cardinal, maire, vice-président
Appuyé par monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Résolu à l'unanimité

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Régie de l'eau de l'Île-Perrot accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 13 novembre 2019 au montant de 1 673 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 109 et 110. Ces billets sont émis au prix de 98,72500 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

2019-11-074

Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) No. F031 - 1-800-363-9251

Sujet : Adoption du budget 2020

Proposé par monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Appuyé par madame Danie Deschênes, mairesse
Il est résolu

Que le budget 2020 suivant soit et il est adopté tout en ajoutant le point suivant;

- Advenant qu'un montant déficitaire soit observé pour les eaux usées, ce montant sera affecté au surplus libre.

REVENUS 2020

Quote-part de la Ville de Pincourt	1 378 002 \$
Quote-part de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	1 048 514 \$
Quote-part de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil	182 101 \$
<u>Total des revenus 2020</u>	<u>2 608 617 \$</u>



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

DÉPENSES 2020

Administration générale et Hygiène du milieu	1 677 020 \$
Frais de financement	931 597 \$
<u>Total des dépenses 2020</u>	<u>2 608 617 \$</u>

2019-11-075

Sujet : Tableaux des consommations au 31 octobre 2019

Proposé par monsieur Yvan Cardinal, maire, vice-président
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
Il est résolu
D'accepter le dépôt des tableaux des consommations au 31 octobre 2019.

2019-11-076

Sujet : Clôture de la séance

Il est
Proposé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
Appuyé par madame Diane Boyer, conseillère
Il est résolu

Que la séance soit et elle est levée à 20h00